

40 000

Les licenciés de la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE), affiliée au Comité national olympique et sportif français (CNOSF), qui compte 2 000 clubs et entreprises adhérentes. La FFSE participe à 200 manifestations annuelles.

350 000

Les sociétés qui participent aujourd'hui à la 16^e édition de la Fête des entreprises, placée sur le thème du sport. L'événement est organisé dans toute la France par le mouvement patronal Ethic.

Le sport plébiscité...

94 %

Les salariés satisfaits de faire du sport au travail. Pour 58 %, l'activité correspond à leurs attentes ; 19 % assurent s'y défouler.

100 %

Les dirigeants proposant des activités physiques à leurs salariés qui recommandent à d'autres entreprises de le faire. 89 % en raison de l'amélioration du bien-être des salariés et 85 % pour le développement de l'esprit de groupe.

... mais finalement peu pratiqué

10 %

Les salariés qui profitent du sport dans leur entreprise. Pour les réfractaires : les sports proposés ne leur conviennent pas (36 %) ; ils sont trop éloignés du lieu de travail (17 %) ; la pratique sportive relève de la vie privée (24 %).

75 %

Les dirigeants d'entreprise qui ne proposent aucune activité sportive et n'envisagent pas de le faire. Sauf : s'il y a une demande appuyée des salariés (50 %) ; s'ils disposent de davantage de moyens financiers (37 %) ; ou d'une législation qui favorise le sport en entreprise (29 %).

Source : 1^{er} baromètre Generali/OpinionWay pour le think tank « Vitalité, sport et entreprise » réalisé du 26 juin au 13 juillet, auprès de 1 011 salariés et 303 dirigeants d'entreprises de toutes tailles.

Peut mieux faire

La pratique sportive en entreprise, bien qu'encouragée par le ministère des Sports, peine à décoller en France.

RACHEL PRETTI

C'était l'un des ambitieux objectifs chiffrés de l'ex-ministre des Sports Laura Flessel. Outre les 80 médailles aux Jeux Olympiques de 2024 à Paris et les 3 millions de pratiquants supplémentaires, elle souhaitait voir 24 % de salariés faire du sport dans leur entreprise, en 2024 justement. « La marge de manœuvre est énorme », euphémise Laurent Damiani, cofondateur du think-tank « Vitalité, sport et entreprise » qui a présenté son premier baromètre lors des Rencontres européennes du sport et de l'entreprise, fin septembre à Paris. Il pointe 10 % de salariés qui déclarent faire du sport au bureau, sur les 25 % travaillant dans une entreprise qui en propose.

« Cela nous place un peu en dessous de la moyenne européenne, qui est de 13 % », poursuit Didier Besseyre, président de la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE). « C'est largement insuffisant et il y a un vrai travail pour faire évoluer cela. Le point faible dans l'Hexagone, c'est le sport à l'école. Les gens qui n'ont jamais fait de sport n'en éprouvent pas le besoin et c'est seulement vers quarante ans, quand ils commencent à se trouver gros ou mal en point, qu'on arrive à capter leur attention, notamment en entreprise. »

La pratique du sport au bureau fait partie d'un ensemble de mesures destinées à améliorer le bien-être au travail. « L'étude montre que les dirigeants engagés dans la démarche sont 100 % satisfaits », souligne Bertrand Pulman, professeur de sociologie à la Sorbonne. « C'est un chiffre qui souligne que le sport améliore le bien-être et développe l'esprit d'entreprise. Les salariés qui font du sport au boulot sont à peine moins contents, avec 94 % de satisfaction, et pour des motifs diversifiés qui ne sont pas toujours liés à la santé. » L'universitaire insiste également sur les autres bienfaits du sport au travail, le développement de l'esprit d'équipe, la recherche d'une meilleure convivialité ou encore la valorisation de la performance. « Pour les entreprises, le retour sur investissement reste difficile à quantifier mais il est réel en termes d'arrêts de travail moins nombreux, d'énergie et de meilleurs rapports entre les gens. »

Flou dans les règlements

Mais plusieurs obstacles expliquent néanmoins la réticence des entreprises à investir dans des équipements, de la simple douche afin d'inciter les salariés à courir au recrutement d'un professeur pour donner un cours

dans une salle dédiée. « Il y a encore un grand flou sur la dimension réglementaire, et notamment la responsabilité des dirigeants en cas d'accident sur le lieu de travail », explique Laurent Damiani.

La législation peut carrément décourager les entreprises « sportives », comme le révèle le cas devenu célèbre dans le milieu du sport de l'équipementier Adidas redressé par l'Urssaf en 2016. Considérant que la mise à disposition gratuite de salles de sport est un avantage en nature, l'organisme a demandé des comptes à la filiale française. Adidas a refusé et porté l'affaire au tribunal administratif, lequel lui a donné raison en juin dernier. Mais l'Urssaf a fait appel et l'affaire se poursuit.

« Un employeur a l'obligation de prendre soin de ses collaborateurs », déclare Emmanuelle Gaye, porte-parole d'Adidas. Quand on travaille dans le monde du sport et que cette passion cimenter les collaborateurs, il faut créer des soupapes pour qu'ils puissent se régénérer. » La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 changera-t-elle la donne en assouplissant la réglementation ? Les promoteurs du sport en entreprise pratiquent la méthode Coué : ils y croient tous. **E**

« Par conviction, pas par calcul »

Nathalie Dechy, ancienne joueuse de tennis, est actionnaire d'une start-up qui facilite la pratique du sport en entreprise.

Elle fait partie des *business angels* (investisseurs providentiels) qui, en juillet dernier, ont misé 400 000 € au total dans la start-up Move your Buddy, qui permet à des dirigeants ou des salariés de se regrouper pour faire du sport ou pratiquer un loisir via une application dédiée. « Quand j'ai rencontré Guillaume Quaezaers (un des trois fondateurs), je l'ai trouvé en phase avec la réalité quotidienne. On réalise tous que l'on ne fait pas assez de sport », sourit Nathalie Dechy, l'ancienne joueuse de tennis. « Une heure de sport quotidienne redonne de l'énergie surtout quand on a des journées à rallonge et l'habitude de s'attarder au bureau, comme à Paris. C'est efficace mais pas encore assez entré dans les mœurs », poursuit l'adjointe de Guy Forget à Roland-Garros, également administratrice de l'Olympique Lyonnais. « Il y a deux leviers pour développer la pratique en France : le sport scolaire et le sport en entreprise », estime-t-elle. L'ancienne 11^e mondiale, qui pratique désormais davantage le running et le pilates, avoue avoir investi par « conviction, pas par calcul ». « Mon objectif n° 1 n'est pas de gagner de l'argent. » En tant qu'actionnaire, elle participe à la stratégie globale de l'entreprise et met ses nombreux contacts à disposition. Six mois après ses débuts, la start-up est utilisée par une trentaine d'entreprises (E. Leclerc) et des institutions (région Nouvelle-Aquitaine). Au total, plus de 10 000 collaborateurs sont inscrits sur l'application. **R. P.**